

Désignation de l'entreprise SASU 2YLES Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 304 DESCENTE DES COMBAROUX 69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

Numéro SIRET *

9	1	4	0	2	1	0	4	3	0	0	0	1	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 0

						Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 2 4		Exercice N-1 clos le 3 1 0 3 2 0 2 3		
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014		016					
	Immobilisations corporelles *		028		030					
	Immobilisations financières * (1)		040	5 000	042		5 000		5 000	
	Total I (5)		044	5 000	048		5 000		5 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052					
		Marchandises *	060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070					
		Autres * (3)	072	20 000	074		20 000		20 000	
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	1 547	086		1 547		2 445	
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	21 547	098		21 547		22 445	
	Total général (I+II)		110	26 547	112		26 547		27 445	
	PASSIF					Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		2 500		2 500	
Ecart de réévaluation			124							
Réserve légale			126							
Réserves réglementées*			130							
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131							
Report à nouveau			134		(221)					
Résultat de l'exercice			136		(898)		(221)			
Subventions d'investissement			137							
Provisions réglementées			140							
Total I			142		1 381		2 279			
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			154						
	Emprunts et dettes assimilées			156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164						
	Fournisseurs et comptes rattachés			166						
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)			169						
	Comptes courants d'associés			173		25 166		25 166		
	Autres dettes			175						
	Produits constatés d'avance			174						
	Total III			176		25 166		25 166		
	Total général (I + II + III)			180		26 547		27 445		
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	20 000		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Acid Quada

Désignation de l'entreprise SASU 2 YLES

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 4
Exercice N-1 clos le 13 1 0 3 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }		215		214		
		217		218		
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	8 98	1 721
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243			244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255			254		
Dotations aux provisions				256		
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259			262		
	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	8 98	1 721

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers				270	(8 98)	(1 721)
Produits exceptionnels				280		
Charges financières				290		1 500
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347			294		
	348			300		
Impôts sur les bénéfices *				306		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				310	(8 98)	(221)
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				312		8 98
Provisions non déductibles *				316		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				318		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			322		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			324		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				330		
(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44, septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989		
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				346		
				993		
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		Zones de développement prioritaire (44 septiesdecies)	991		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Créance due au report en arrière du déficit	346		
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992					

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				352		8 98
---	--	--	--	-----	--	------

Déficits antérieurs reportables : * 2 212				356		
---	--	--	--	-----	--	--

Déficits antérieurs imputés sur le résultat :				360		
---	--	--	--	-----	--	--

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

				370		8 98
--	--	--	--	-----	--	------

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 546.93 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 898.00- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

**CERTIFIÉ
CONFORME**

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 000		
TOTAL	5 000		
TOTAL GENERAL	5 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			5 000	5 000
TOTAL			5 000	5 000
TOTAL GENERAL			5 000	5 000

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	20 000	20 000	
TOTAL	20 000	20 000	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Groupe et associés	25 166	25 166		
TOTAL	25 166	25 166		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	25.0000		100		100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans